



## VILLAGE DE MADAGASCAR Pour la promotion de Madagascar FORMULAIRE DE DEMANDE DE STAND

Rencontre Nationale Sportive 2014 le **19, 20, 21 Avril à Poitiers**

### Descriptif du Stand :

Un stand comprend un emplacement avec une table, deux chaises pour 300 €. Un candidat peut louer une table supplémentaire au prix de 100 € ; l'attribution d'une seconde table dépend de la disponibilité des matériels.

### La participation au Village de Madagascar par le C.E.N. est soumise aux conditions suivantes :

- Adhérer à l'esprit R.N.S,
- Offrir des produits ou des services qui promeuvent Madagascar, la région Nord de l'île,
- Participer à la diversité des produits ou des services présentés au Village de Madagascar,
- Les exposants qui œuvrent pour l'intérêt de Madagascar étant prioritaires.

### Le dossier de candidature

L'ordre d'arrivée des demandes : l'examen de toute demande, effectué à réception du formulaire, est soumis aux critères d'admission énumérés ci-dessus. Quelle que soit l'issue de la demande, cette dernière donne lieu à une réponse au plus tard, le **8 mars**, la clôture des inscriptions intervenant le **22 février**.

Le Comité d'attribution est souverain des décisions prises, lesquelles ne

peuvent pas faire l'objet de réclamations. Le Comité d'attribution effectue seul les choix des emplacements, avec l'accord du Comité National d'Organisation, en fonction des contraintes matérielles et stratégiques.

## Réception des réponses

Les réponses devront être parvenues au plus tard le **22 Février 2014**. Toutefois s'il reste encore de Stands disponible à cette date, nous laisserons cette offre ouverte jusqu'à épuisement du dernier Stand. Elles devront être envoyées en 2 étapes suivant les modalités décrites ci-après : par mail, en joignant le formulaire dûment rempli à l'adresse [stands@rns-cen.com](mailto:stands@rns-cen.com) ; par courrier, en joignant l'ensemble du dossier (formulaire + chèque), à l'adresse postale suivante : **CEN c/o M. Olivier RAZAFINDRANAIVO 30 avenue de Longchamp 92210 Saint-Cloud**.

## Paiement

Le chèque correspond au montant total de la réservation (tables et grilles) libellé à l'ordre du « Comité Exécutif National » sera à envoyer en même temps que le formulaire d'inscription, au plus tard le **22 Février 2014** à l'adresse : Comité Exécutif National 30 avenue Longchamp 92210 Saint-Cloud.

*Les chèques seront restitués aux candidats non retenus.*

## Convention

*Pour toute candidature retenue, une convention sera envoyée à l'exposant par mél. Le dossier dûment rempli devra être retourné par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus **avant le 02 mars**.*

## Habillage

Les stands seront livrés nus et les tables sont livrées nappées.

## Électricité

Des connexions électriques sont prévues, il appartient à chaque exposant de prévoir les installations des appareils électriques qui lui seront utiles.

Un descriptif détaillé des appareils électriques utilisés devra être communiqué à l'organisateur **lors de l'envoi de son formulaire**.

## Sécurité

Afin de garantir la sécurité, les équipements et produits apportés par les exposants doivent répondre aux normes de sécurité en vigueur dans les foires et salons et être de qualité anti- feu, maximum : 500 watts

Il appartient à l'exposant de s'assurer de la conformité des équipements installés sur son pavillon (banderoles, totems, enseignes, maquettes...) et de veiller à ce que leur installation assure la sécurité des visiteurs.

Il appartient à l'exposant de veiller à la sécurité de ses biens. La circulation dans les allées devant être assurée à tout moment, il appartient à l'exposant de placer les animations susceptibles de créer un attroupement bien à l'intérieur du pavillon.

## Décoration

L'exposant assurera la décoration de son stand pour lui donner un caractère l'identifiant à Madagascar. Le Village de Madagascar sera décoré aux couleurs de l'île par le C.N.O.

## Nuisances sonores

L'exposant devra faire une demande préalable auprès de l'organisateur, dans le cas où il souhaite diffuser de la musique sur son stand.

Le CEN se réserve le droit de lui accorder une réponse positive ou non.

## Accueil des exposants

L'accueil des exposants se fera à partir de **8 heures**.

Les exposants pourront exposer et vendre leurs produits ou services :

- le samedi 19 avril 2014 de 9h00 à 23h00
- le dimanche 20 avril 2014 de 9h00 à 22h00
- le lundi 21 avril 2014 de 9h00 à 13h30.

Un plan d'aménagement des stands, indiquant le numéro de l'emplacement de chaque exposant leur sera envoyé, à réception de leur dossier complet, au plus tard à J-10 de la RNS.

<b>Société / Association</b>	
<b>Adresse postale</b>	
<b>Nom, prénom, titre/fonction</b>	
<b>E-mail</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Description et objet de l'organisation</b>	
<b>Produits ou services exposés</b>	
<b>Nombre de tables souhaité</b>	
<b>Nombre de grilles d'exposition souhaité</b>	
<b>Connexion électrique : descriptif des appareils</b>	

Nous avons lu et approuvé les conditions de participation Village d'exposition organisé dans le cadre de la RNS 2014 à Poitiers. Nous nous engageons à respecter les consignes des organisateurs. Ci-joint un chèque d'un montant de : ----- . Correspondant à : ----- tables et ----- grilles d'exposition.

Nom, Prénom :

Titre ou fonction :

Date :

Cachet de l'association/l'entreprise :

Signature :